

# FORMATION ASH 70h



## DURÉE

**70h (10 jours)  
non consécutives  
réparties selon  
4 modules  
de formation**

## PARTICIPANTS

**Groupes  
10 à 12 personnes**

## TARIF

**1125 € / pers**

## DATE

**1 à 2 sessions / an  
consultez le site :  
ifp-pontarlier.fr**

## LIEU

**IFP de Pontarlier  
Rue du Gl Girod  
25300 Pontarlier**

## ACCESSIBILITÉ

**aux personnes  
en situation  
de handicap**

## INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

**03 81 38 53 29  
ifp-pontarlier.fr**



## CONTEXTE

La lutte contre la COVID-19 a mis en évidence des besoins en renforts en soutien des missions d'aide-soignant et en particulier dans le secteur médico-social.

Après concertation des différents acteurs de la formation initiale et continue, les fédérations d'employeurs et les opérateurs de compétences des branches professionnelles concernées, il a été décidé de mettre en place au niveau national une formation pour répondre aux besoins immédiats de renforts dans les métiers d'accompagnement des personnes âgées, permettant aux agents des services hospitaliers (ASH) et agents de service du secteur privé qui le souhaitent, de s'inscrire à terme dans un parcours de formation qualifiant pour devenir aide-soignant.

Ainsi, l'IFP de Pontarlier s'est engagé dans la mise en œuvre de cette formation dont le contenu et les modalités sont identifiés dans l'instruction ministérielle N°DGOS/RH1/DGOS/2021/8 du 6 janvier 2021 relative au renforcement des compétences des agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides soignant dans le secteur du grand âge.

## OBJECTIFS

**APPORTER** les connaissances de base indispensables pour permettre aux agents de services hospitaliers de participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

**AIDER** une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie,

**RÉALISER** des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées,

**CONTRIBUER** à la réflexion du professionnel à devenir AS.

## PUBLIC

ASH prioritairement en poste depuis au moins trois mois, identifiés par les directions des établissements ou des structures employeurs (EHPAD, les SAAD et les établissements de santé).

**PRÉREQUIS** : Exercice professionnel comme ASH dans les soins pendant au moins 3 mois.

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Analyse de retour d'expériences
- Jeux de rôle
- Travail de groupe autour d'expérience

## MODALITES D'ÉVALUATION ET D'ACQUISITION DES MODULES ET COMPÉTENCES

Une évaluation des connaissances des stagiaires est réalisée en cours et en fin de formation.

Une évaluation de la satisfaction des stagiaires est réalisée en fin de formation.

## FORMATEURS ET CONCEPTEURS

- **Formateurs de l'IFP** experts en pédagogie et pratique simulée.